

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 43 (1914)   |
| <b>Heft:</b>        | 9   |
| <b>Artikel:</b>     | Comment on enseigne le français par la méthode Brunot et Bony [suite et fin]                  |
| <b>Autor:</b>       | Vorlet, Henri   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041271">https://doi.org/10.5169/seals-1041271</a>     |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIII<sup>me</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 9.

1<sup>er</sup> MAI 1914.

# Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

---

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.  
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces  
répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.**

---

**SOMMAIRE.** — Comment on enseigne le français par la méthode Brunot et Bony (suite et fin). — Le musée pédagogique de Fribourg (suite). — L'école du village et l'enseignement régionaliste et esthétique (suite). — Programme. Gymnastique scolaire (suite). — Mai (vers). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

---

## COMMENT ON ENSEIGNE LE FRANÇAIS PAR LA MÉTHODE BRUNOT ET BONY

(Suite et fin.)

### III. Chacune de ces études à sa méthode.

Le *vocabulaire*. Nous n'étudierons jamais le vocabulaire avec trop de soin. Si nous négligeons cette partie, nous serons dupes de profondes illusions. L'enfant manque de précision, il n'a que le vague des choses et tombe dans l'erreur.

Mais que faut-il apprendre ? Quels mots ? Les mots nouveaux que nous rencontrons dans nos livres de lectures : science, littérature, géographie, histoire, etc. Ils doivent être expliqués, étudiés dans le cours de route de l'écolage.

Quelle méthode employer ? Un principe s'impose immédiatement : le mot ne doit jamais être séparé de la chose, le signe ne doit jamais être séparé de l'idée. Le mot comme signe n'est rien. Il faut donc commencer par des mots représentant des choses au milieu desquelles l'enfant vit, se meut. Ce qui nécessairement nous entraîne à organiser partout de petits musées scolaires. La méthode nous conseillera d'aller chez le forgeron, chez le charron, etc., en pleine campagne, dans la forêt, à organiser souvent des courses d'études. Sans doute, l'image est quelque chose, mais ce n'est pas la réalité. — De la *chose*, on passe à l'*image*, puis au signe qui est le *mot*. Cette habitude fera que dans la vie l'élève ne se séparera jamais de la chose. Il ne sera pas dupe de mots creux ; il voudra observer, savoir le pourquoi. Telle est l'idée qui domine tout dans l'enseignement du vocabulaire. On ne fait jamais apprendre un mot isolé sans son contexte. J'en arrive ainsi aux familles de mots, aux préfixes et aux suffixes. — Les élèves aiment ces sortes d'exercices.

*La grammaire.* L'enseignement grammatical doit être débarrassé des définitions, des règles inexactes, des classifications, de l'ordre traditionnel des parties du discours, du souci exclusif de l'orthographe. On n'apprend pas sa grammaire comme on apprend le métier de cordonnier. Il n'importe en rien qu'un élève sache si une proposition est explicative ou non. Ce qui intéresse l'esprit c'est de comprendre si elle explique quelque chose, ce qu'elle explique, comment elle l'explique, à l'aide de quelle notion.

De même on n'étudie pas le vocabulaire par ordre alphabétique, nous n'étudierons pas la grammaire par l'ordre sacré d'autrefois. Cette marche a le défaut de séparer des éléments que leur nature intime, leur valeur expressive rapproche et confond.

Nous commencerons par la proposition simple, il en sera ainsi dans tout le programme de l'année. Nous évoluerons en rassemblant les mots de même accord : comme le nom, l'article, l'adjectif et le pronom. L'étude du verbe n'est point : je chante, tu chantes, il chante, où l'enfant n'entend que le mot *chant*. C'est par le pronom qu'il faut différencier et non par les *désinences personnelles*. Accompagnons notre verbe d'un complément : Aujourd'hui je chante ; demain, je pleurerai. J'irais en promenade, si on me le permettait. Je demande que l'on m'obéisse, etc. Seriner un verbe selon le modèle est tout simplement du temps perdu. Comment voulez-vous que l'élève l'applique dans un texte s'il ne sait pas quand l'action se passe !

La grammaire doit être un exercice d'*observation*. C'est en éveillant son attention sur sa propre manière de s'exprimer, sur ce qu'il lit, ce qu'il écrit, qu'il faut arriver à trouver la règle. Découverte par les efforts réciproques du maître et des élèves sur un texte, puis formulée simplement, c'est là tout le secret. Cette méthode est *inductive* et non pas *déductive*, vivante, libre, c'est la bonne, la vraie en grammaire.

*La lecture expliquée.* La lecture expliquée est une leçon continue de langage. Faite sous une forme attrayante, elle constitue un exercice des plus profitable. — Comment allons-nous enseigner la lecture expliquée ? C'est extraordinairement difficile. Tel chapitre que l'on croit simple, cache de sérieuses difficultés. Pour n'en citer qu'un *Le Valais* de Mario.

Il faut d'abord écarter du texte tout ce qui représente une difficulté selon son savoir, le lire à haute voix, dans le ton convenable, puis s'arrêter ensuite aux détails, phrase après phrase, faire le choix des mots, examiner la construction, la valeur de l'ensemble, l'enchaînement reflétant le développement d'une pensée.

Lecture, détail, valeur d'ensemble, tel est le plan à suivre.

La lecture de l'élève ne consiste pas en une succession de sons. Ceci c'est l'affaire des yeux et du pharynx. S'il ne comprend pas, il ne lira jamais bien.

*Comprendre*, c'est donc là le point essentiel et cela s'acquiert justement par la lecture expliquée.

*La récitation*, bien préparée, tout en exerçant la mémoire, contribuera au perfectionnement du langage, à la culture du jugement et à la formation du sens moral.

*La rédaction.* C'est le but final. — Quand faut-il commencer la rédaction ? Mais tout de suite. Elle sera humble d'abord : deux lignes. Elle reposera sur la vérité par l'observation et sur la vérité du sentiment dans ses expressions. Sera-t-elle écrite ou orale ? Le plus souvent orale ; il ne faut pas abrutir les enfants sur leurs cahiers. L'exercice oral permettra de donner des leçons plus vivantes, plus variées, de faire des corrections plus à propos et donnera à l'enfant plus de matériaux. — Où le maître ira-t-il chercher ses sujets ? Tout près de lui, dans la classe. Il s'agit pour commencer d'observer les choses : sa règle, sa boîte, le Crucifix, etc. (application du 1<sup>er</sup> degré). Nous apprendrons à l'enfant à voir, puis à dire ce qu'il voit avec clarté et précision. On exerce les sens. Des choses, on passera aux animaux. Il ne faut pas seulement décrire, mais faire *agir*,

faire *voir* dans la succession des états ; faire ajouter aux observations des enfants les réflexions de leur esprit, des jugements, des comparaisons, une morale.

Plus tard, on passera à la description, à la narration, à la lettre, etc. Cette succession d'exercices bien gradués aura appris à l'élève à *voir*, à *penser*, à *sentir*. Il saura appliquer son attention à regarder, à comprendre, à grouper ce qu'il voit comme on le fait dans les sciences ayant pour objet la *nature et la vie*.

En résumé, la méthode Brunot et Bouy de langue française consiste à former l'enfant au travail et à la réflexion. Vous direz peut-être que c'est difficile et pénible. Notre tâche n'est-elle pas concentrée dans l'effort perpétuel ? Sans doute, il ne faut pas se substituer à l'élève et le dispenser de la recherche qu'on lui demande. Si l'écolier qui cherche a trouvé, c'est bien, mais s'il le cherche, c'est encore bien.

Mesdames et Messieurs, j'ai condensé dans ce modeste travail les huit conférences de M. Brunot à la Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds. C'est un peu notre méthode de concentration avec des idées un peu *osées* en ce qui concerne la grammaire. En définitive, c'est une moisson de bons conseils pratiques et de directions sages, vraiment pédagogiques.

Henri VORLET.

—————\*

## LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

### 5. Les expositions scolaires permanentes suisses, en 1887.

Trois expositions scolaires étaient ouvertes au public suisse jusqu'en 1887. Toutes trois avaient demandé des subventions fédérales. M. le conseiller fédéral Schenk, chef du Département de l'Intérieur, estimait que ces trois institutions devaient, tout au moins sur certains points, se compléter l'une l'autre et former à elles trois un tout homogène. Il avait délégué auprès des trois expositions scolaires M. Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure, depuis long-temps connu par la publication du *Fortbildungsschüler*. M. Gunzinger eut pour mission d'étudier ces institutions et de voir de quelle manière la Confédération pouvait favoriser